

5 atouts pour une isolation réussie

1. Une qualité d'isolants certifiée (certification ACERMI, certification NF ou CSTBat)
2. Des isolants et une technique adaptés à vos travaux : toiture, mur, plancher...
3. Une mise en œuvre qui minimise les ponts thermiques (fuites de chaleur liées aux ruptures d'isolation).
4. Croisez ou placez une couche d'isolant continu devant vos structures.
5. Le respect scrupuleux des instructions notées dans les avis techniques.

Une bonne isolation, c'est plus de confort toute l'année !

En hiver, par contact avec l'air extérieur, les parois non isolées sont froides (ex. : fenêtre à simple vitrage). Malgré l'air chaud de la pièce, la température ressentie est inférieure à la température affichée par le thermomètre, créant une sensation d'inconfort. De même, en été, ces mêmes parois non isolées sont chaudes générant la même sensation d'inconfort. Une bonne isolation thermique supprime cet « effet de paroi froide ou chaude ». Et bien souvent, elle améliore aussi le confort acoustique !

Réussir l'isolation de votre maison

Vous envisagez de mieux isoler votre maison ?

En limitant vos déperditions énergétiques, vous ferez d'appréciables économies sur votre facture de chauffage. Vous contribuerez également à l'effort national pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Songez qu'aujourd'hui, le secteur du bâtiment consomme 43% de l'énergie utilisée en France ! Il est également responsable de 22% des émissions de CO₂... fâcheuse conséquence de l'ancienneté de notre parc de logement : les deux tiers des bâtiments datent d'avant 1975, une époque où aucune réglementation thermique n'existait en matière d'isolation, ni de performance des équipements de chauffage.




Si votre démarche est louable, certaines précautions vous permettront d'en obtenir les bénéfices escomptés. Veillez ainsi à bien choisir vos matériaux, leur épaisseur, et bien sûr, le professionnel qui les mettra en œuvre. Sachez qu'une bonne isolation en hiver ne vous garantira pas automatiquement un confort d'été satisfaisant.

Alors pensez-y, vos choix dès l'origine de votre démarche sont déterminants !



Une bonne isolation, la garantie d'économies substantielles !

Quelle que soit la date de construction de votre maison, et particulièrement si elle date d'avant 1975, des travaux d'isolation entrepris dans le cadre d'une rénovation vous permettront de réduire sensiblement vos factures de chauffage.

Situation initiale : période de construction et coût de chauffage	Gains et coût de chauffage	Travaux engagés			
		Isolation de la toiture Avec ≥ 30 cm d'isolant	Isolation des murs donnant sur l'extérieur Avec ≥ 15 cm d'isolant	Isolation du plancher bas Avec ≥ 10 cm d'isolant	Isolation complète : toiture + murs + plancher bas + ventilation mécanique
 Avant 1975 4 479 €/an	Gain en %	34%	30%	15%	84%
	Gain en euros	1 525	1 341	663	3 767
 1975-1982 1 847 €/an	Gain en %	16%	32%	22%	67%
	Gain en euros	295	587	405	1 239
 1982-1988 1 140 €/an	Gain en %	10%	30%	20%	57%
	Gain en euros	114	340	227	656

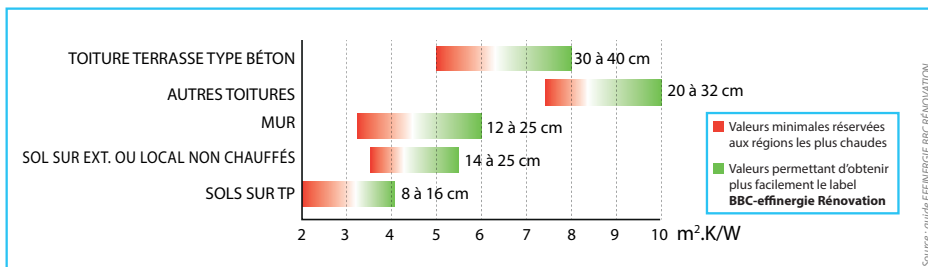
Simulations thermiques DIALOGIE réalisées pour une maison de 100 m² avec quatre occupants, située à Châteauroux et équipée d'une chaudière fonctionnant au gaz naturel. Abonnement non compris. Tarifs au 1^{er} août 2013.

Bon à savoir : Dans la majorité des cas, les travaux d'isolation débutent par la toiture puis les murs, et le plancher. Cependant, suivant la période de construction, cet ordre peut être inversé. (faites un bilan avec votre conseiller EIE)

Le bon niveau d'isolation par paroi !

Le graphique ci-dessous vous présente des ordres de grandeur de l'isolation nécessaire, par paroi, pour atteindre une rénovation performante.

Ces niveaux d'isolation sont à adapter suivant votre zone climatique et les contraintes techniques que vous rencontrez.



Pour en savoir plus



Reportez-vous aux guides pratiques ADEME disponibles auprès de votre Espace Info Énergie :

- Réussir une rénovation performante
- Isoler son logement
- Le confort d'été
- Choisir un professionnel qualifié RGE

Consultez également la rubrique « rénover son logement » de notre site Internet : www.infoenergie-centre.org

www.infoenergie-centre.org

LES ESPACES INFO ÉNERGIE OUVERTS AU PUBLIC PARTOUT EN RÉGION

Profitez des conseils de votre Espace Info Énergie !

Ayez tout de suite les bons réflexes

- Pour un meilleur confort d'été, portez plutôt votre choix sur des isolants à forte densité : fibre de bois, ouate de cellulose ou laine minérale en vac... Ils présentent de bonnes capacités de stockage thermique. Demandez à votre artisan de vous en fournir les caractéristiques, exprimées en kg/m³.
- Dans une maison ancienne (mur en pierre), votre confort thermique peut être amélioré en limitant l'effet de paroi froide. Veillez au bon traitement de l'humidité = matériaux adaptés.

Passez vos devis à la loupe

Pour bien comparer, faites établir au moins trois devis auprès de prestataires différents et ouvrez l'œil sur :

- Les caractéristiques des matériaux fournis (leur résistance thermique est exprimée en m².K/W)
- Les détails des coûts et des quantités
- Les délais de réalisation et de paiement

Autre point important : obtenez, de chaque professionnel, une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle. Ainsi, votre chantier sera couvert avec certitude et vous bénéficierez d'une garantie décennale sur les travaux.

Pour trouver un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), consultez le site :

<http://www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>.

Profitez des aides publiques

Des aides financières et fiscales existent pour vous aider à financer votre projet de rénovation. Les conditions sont multiples : n'hésitez pas à contacter l'Espace Info Énergie de votre département pour un accompagnement personnalisé.



Espace INFO → ÉNERGIE